



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benjamin

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté à la séance du 12 janvier 2025, le « Règlement no 462-26 fixant les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2026 et les modalités de perception ».

QU'avis de motion du présent règlement a été donné en date du 5 janvier 2026 ;

QU'UN projet de règlement a été déposé et adopté en date du 5 janvier 2026 ;

QUE le règlement a été déposé et adopté en date du 12 janvier 2026 ;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

QU'avis public a été affiché le 13 janvier 2026;

DONNÉ à Saint-Benjamin, ce 13 janvier 2026;

Laurence Chabot
Directrice générale et greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Laurence Chabot, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, **le 13 janvier 2026** entre 16h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 janvier 2026.

Laurence Chabot
Directrice générale et greffière-trés.